
E X T R A I T
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

----O----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

----O----
SÉANCE DU MARDI 26 JANVIER 2016
Convocation du 20 janvier 2016)

---O---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire (à partir de 19 heures 40)
Mme Alice LE MOAL, M. Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, MM. Louis-Alexandre
ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE (à
partir de 19 heures 05), Mireille REA, M. Pierre CULOT, Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie
JAN, Lora TERRINI, M. Benoît de la RONCIERE, Mme Véronique CABASSET, M. Loïc PERON, Mmes Viviane
DIÉGO, Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAIDI, MM. Julien BOUCHET (à partir de 19
heures 05), Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mmes Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mmes Samia
IDRI-BAYOL, Claire MARTIN, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Stéphane COCHEPAIN par M. le Maire (jusqu'à 19h40)
Mme Nadoi HADRI par Mme Agnès DELACROIX
Mme Joëlle LEFEBVRE par M. Christian GARNIER (jusqu'à 19h05)
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
Mme Véronique d'ASTORG par Mme Véronique CABASSET
M. Julien BOUCHET par M. Sébastien RENAULT (jusqu'à 19h05)
M. Jean-Pierre AUFFRET par Mme Monique DHUIN
M. Julien PEREZ par M. Manuel ALLAMELLOU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Josette de MARVAL

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 1 FEV. 2016

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 janvier 2016
Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20160126-DCGLC16_02234-
DE
Date de télétransmission : 11/02/2016
Date de réception préfecture : 11/02/2016

DÉLIBÉRATION N° 3.1

OBJET : CIMETIÈRES COMMUNAUX – RELÈVEMENT DES TARIFS

RAPPORTEUR : MADAME AGNÈS DELACROIX

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2223.13 et s et R 2223-11,

Vu la délibération du 8 décembre 2010 fixant les tarifs des concessions au columbarium et de la dispersion des cendres au 1^{er} janvier 2011,

Vu la délibération du 28 novembre 2014 fixant les tarifs des concessions funéraires à compter du 1^{er} janvier 2015,

Considérant qu'il y lieu de réactualiser lesdits tarifs à compter du 1^{er} février 2016,

Considérant que cette augmentation permet de contribuer à l'effort financier engagé par la collectivité pour moderniser ses cimetières,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : **FIXE** comme suit, à compter du 1^{er} février 2016 les tarifs des concessions funéraires :

Concessions décennales

- | | |
|---|-------|
| - Enfants (1m ² de superficie) | 105 € |
| - Adultes (2m ² de superficie) | 180 € |

Concessions trentenaires

- | | |
|---|-------|
| - Enfants (1m ² de superficie) | 400 € |
| - Adultes (2m ² de superficie) | 600 € |

ARTICLE 2 : **FIXE** comme suit, à compter du 1^{er} février 2016 les tarifs des concessions des cases du columbarium destinées à recevoir les urnes funéraires au cimetière Nord de Clichy :

- Concessions de quinze ans : 500 €
- Concessions trentenaires : 1 000 €

ARTICLE 3 : **FIXE**, à compter du 1^{er} février 2016, le tarif de la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir au cimetière Nord à 80 €.

ARTICLE 4 : **AUTORISE** Madame le receveur municipal à encaisser les recettes correspondantes.

ARTICLE 5 : **DIT QUE** les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité